



## **LIVRET DE PRESENTATION**

# **Agriculture De Petite Echelle Bioéconomique et Agroécologique En Martinique**

**Groupe APEBA-972**

**« Ti agrikilti, gran chimen ! »**

*Février 2019*



Paysage agricole au Gros Morne (Crédit photo RJ)

## Sommaire

- Un « Groupe APEBA-972 », de quoi s'agit-il ?..... 3
- Un groupe d'agriculteurs réunis par l'APEBA, pour quoi faire ? ..... 5
- Qui sont les agriculteurs concernés ? ..... 6
- Comment agira-t-on ? ..... 8
- Quels résultats concrets sont attendus ?..... 10

## ■ Un « Groupe APEBA-972 », de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de constituer un groupe d'agriculteurs (trices), dont les exploitations peuvent être considérées comme étant de petite taille, avec une production diversifiée et des pratiques agroécologiques.

Rappelons que les petites exploitations agricoles (surface inférieure à 5 ha et chiffre d'affaires aux environs de 25 000 €/an) sont les plus nombreuses en Martinique (70% des exploitations) et dans l'outre-mer en général. Elles sont les plus touchées par la disparition des exploitations agricoles<sup>1</sup>. Elles contribuent à l'emploi rural, à la biodiversité et à la production locale. Elles participent à la diversité et l'originalité des paysages.

Le terme **APEBA** (Agriculture de **Petite Echelle Bioéconomique** et **Agroécologique**) est utilisé pour les qualifier<sup>2</sup>. La notion de **petite échelle** fait référence aux petites surfaces et faibles revenus de ces exploitations.

Il s'agit à travers l'APEBA, de faire ressortir que les exploitations de petite échelle peuvent apporter leur contribution à la modernisation de l'agriculture, dans ses dimensions écologiques, économiques et sociales.

---

<sup>1</sup> Données chiffrées Agreste DAAF et RGA DAAF, 2010 – 2016

<sup>2</sup> Note d'orientation sur les agricultures d'outre-mer - Chambre d'Agriculture DOM, INRA, Académie d'Agriculture de France - 2018

**La bioéconomie, c'est quoi ?** Il s'agit, pour faire simple, d'une économie circulaire qui valorise le potentiel de la biodiversité, en étant plus respectueuse de l'environnement et de la santé des populations. Elle a pour but de répondre de façon durable aux besoins alimentaires, matériaux et énergétiques de la société.

### **L'agroécologie<sup>3</sup> répond à quels principes ?**

C'est un terme qui met en avant les principes suivants :

- 1) le recyclage des déchets verts et de la biomasse ;
- 2) la gestion de la matière organique et l'amélioration de l'activité biologique du sol ;
- 4) le maintien d'une diversité génétique et d'une diversité d'espèces ;
- 5) la réduction des pertes en énergie solaire, en air et en eau ;

Nous y ajouterons, selon les attentes actuelles de la société :

- 6) le maintien de l'équilibre entre les ravageurs et auxiliaires, en évitant l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- 7) la voie alternative pour une alimentation saine et de qualité.

---

<sup>3</sup> Selon Miquel A. Altieri (1995), l'agroécologie est une approche écosystémique du développement agricole qui s'inspire des techniques traditionnelles des paysans pour en tirer des connaissances scientifiques modernes

## ■ Un groupe d'agriculteurs réunis par l'APEBA, pour quoi faire ?

Les agriculteurs martiniquais qui ont des exploitations de petite échelle, peuvent rencontrer des problématiques similaires. L'objectif du regroupement est de leur permettre de partager des connaissances et des savoir-faire et de mettre en lumière leurs petites exploitations et leurs productions diversifiées.

La plupart de ces exploitations agricoles sont confrontées aux manques de main d'œuvre, de trésorerie, d'accès aux marchés... Leurs productions sont fragilisées par les aléas climatiques, les maladies, les ravageurs et les adventices.

Ces unités de production font aussi preuve de résilience et d'adaptation face à ces contraintes. Elles sont les plus aptes à utiliser des méthodes alternatives<sup>4</sup> de production, respectueuses de l'environnement. Elles ont généralement peu ou pas recours aux produits phytopharmaceutiques et cherchent à limiter les intrants chimiques. Le travail manuel y occupe une grande place.

En adhérant au groupe APEBA-972, les agriculteurs pourront échanger entre eux sur leurs pratiques, leurs freins et leurs perspectives.

Ils bénéficieront de façon ciblée, du transfert de connaissances issues - entre autres ressources - des RITA (Réseaux d'innovation et de transfert Agricoles), pour continuer à développer des systèmes de production en adéquation avec l'environnement,

---

<sup>4</sup> Qui utilisent d'autres moyens que les produits chimiques

pour diversifier leurs activités et pour améliorer leurs performances techniques et économiques.

Par ailleurs, en sortant d'un certain isolement, les agriculteurs de l'APEBA pourront envisager et mettre en œuvre des réponses solidaires et adaptées à leurs préoccupations.

Ils constitueront une force, en termes de propositions et de représentation, pour obtenir des mesures d'accompagnement public, adaptées à la réalité de ce type d'agriculture.

### ■ Qui sont les agriculteurs concernés ?

**Les agriculteurs représentant l'APEBA sont répartis sur tout le territoire. Leurs exploitations font en général moins de 5 ha. Leur chiffre d'affaires est généralement inférieur à 25 000 €/an. On peut y trouver des productions maraichères et vivrières et de l'élevage.**

Les agriculteurs qui répondent à ces critères sont nombreux en Martinique. Le groupe créé doit pouvoir les représenter, dans leur diversité.

Quatre sous-groupes, répartis dans les quatre zones géographiques du territoire (Nord Atlantique-Centre, Nord Caraïbe, Sud Atlantique et Sud Caraïbe), seront constitués.

Au sein de ce groupe, seront présents des agriculteurs qui, par leurs engagements personnels et collectifs, ont fait la preuve de leur motivation à rendre durables leurs petites exploitations.

Parmi ces producteurs, qui sont majoritairement dans des systèmes de polyculture-élevage, on trouvera des membres : de GIEE<sup>5</sup>, du réseau de références en production animale, du réseau de références en production végétale, du réseau DEPHY<sup>6</sup>, de marchés de producteurs mais aussi des agriculteurs qui pratiquent la vente directe sur les marchés communaux.

Les producteurs en agriculture biologique, en agriculture raisonnée, en agriculture paysanne..., y trouveront aussi leur place.

L'âge moyen des agriculteurs concernés est élevé<sup>7</sup>.

L'APEBA offre donc également des opportunités d'installation pour de futurs agriculteurs et de renouvellement de génération agricole.

Pour cela, à ce groupe formel, nous avons choisi d'associer des futurs installés, des producteurs référents, mais aussi des chefs d'exploitations de taille plus importante, étant dans la même dynamique.

L'ambition pour ce groupe est aussi de créer du **lien social**. Il est envisagé qu'il s'élargisse par la suite vers une **forme associative** qui réunisse des adhérents différemment impliqués : agriculteurs acteurs et des agriculteurs sympathisants mais aussi des personnes civiles qui soutiennent ce **projet d'avenir**.

---

<sup>5</sup> GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

<sup>6</sup> DEPHY : Démonstration expérimentation production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires

<sup>7</sup> Il sera précisé par la suite mais on estime qu'il tourne autour de 50 ans.



## ■ Comment agira-t-on ?

On commencera par informer tout un chacun (conseillers agricoles, agriculteurs..) sur le projet et ses finalités. Puis, on recueillera les avis et les propositions d'agriculteurs pour constituer un groupe formel d'adhérents.

Entre six et huit agriculteurs de chaque zone seront d'abord identifiés par les conseillers de zones.

L'animation du projet pourra alors démarrer par l'appréciation de ces exploitations.

Cela passera par des visites individuelles pour présenter aux agriculteurs le projet et vérifier leurs possibilités et leur choix d'adhésion. Un temps de réflexion leur sera accordé à cet effet.

Quatre agriculteurs volontaires seront retenus pour chaque zone. Ils joueront le rôle d'intermédiaire auprès d'autres agriculteurs qui sont en dehors du groupe. Les agriculteurs du groupe constitué bénéficieront d'une **fiche signalétique** individuelle de présentation basée sur un **diagnostic sommaire** de leur exploitation.

A travers des **réunions** (une dans chaque zone), ces agriculteurs seront amenés à faire des propositions sur des pistes à explorer pour répondre aux enjeux qu'ils auront ensemble validés.

Par ailleurs, ces moments d'échange seront utilisés pour l'identification de leurs besoins (notamment en matière de formation) voire pour l'émergence puis la formalisation de leurs projets.

Les agriculteurs seront conviés à des **actions-partages** qu'ils mettront en place eux –mêmes et des **actions-formations**, mises en place à leur attention.

## ■ **Quels autres acteurs et partenaires concernés ?**

**Le projet « Ti agrikilti, gran chimen » a comme perspective d'ouvrir les « chemins de la viabilité agricole, de la sécurisation alimentaire et d'équilibrage des territoires...qui « imposent de relever le défi d'associer l'ensemble des acteurs à ces démarches »**

A cette initiative, qui associe la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs pour la valorisation de l'APEBA, d'autres partenaires sont identifiés.

Les Interprofessions, les groupements de producteurs, la FREDON, les associations, les coopératives, les syndicats, les collectivités territoriales, les institutions de recherche (INRA, CIRAD...), les universités, les lycées agricoles, les CFPPA, les MFR...ont leur rôles respectifs à jouer, pour orienter durablement notre agriculture vers :

- une production améliorée quantitativement et qualitativement
- des systèmes alimentaires viables
- une situation économique et sociale de nos territoires soutenable via l'agroécologie et la bioéconomie.

## ■ Quels résultats concrets sont attendus ?

Le premier est l'émergence d'un groupe d'agriculteurs représentatifs et acteurs de l'APEBA, engagés dans une dynamique de promotion et de pérennisation de leur type d'activité.

Il est nécessaire de **faire connaître l'APEBA** et ses enjeux à travers les **réunions** et **échanges**. Les **fiches signalétiques** des agriculteurs engagés sont aussi un moyen de les valoriser. La portée des **groupes d'échanges** et la facilitation du **transfert de connaissances** se mesure à travers le nombre et le contenu des rencontres.

Au moins deux **thématiques** seront approfondies lors d'actions-formations : la **gestion du travail** et la **gestion de l'enherbement**. D'autres thématiques pourront être partagées : techniques de production, petit outillage, circuits courts de commercialisation. Des **fiches pratiques** seront réalisées pour les thématiques retenues.

A court terme, le site de la Chambre d'Agriculture sera utilisé pour relayer les informations relatives à la « vie » de ce groupe et aux outils mis en œuvre. A moyen-long terme, la création d'un **site internet** dédié et abondé par les agriculteurs eux même est envisagée.

La **communication** grand public à travers les médias est un outil à utiliser. Faire participer les agriculteurs à leur propre **promotion** est une voie qui sera privilégiée.

## Ce qui sera réalisé à court et moyen terme

Outils	Utilisation
Livret pour tous : descriptif du projet	Partage du projet avec le plus grand nombre (Techniciens, producteurs...)
Modèle de fiche descriptive d'exploitation	Modèle de base soumis à l'usage
Document d'adhésion	Recueil des adhésions au groupe
Fichier Excel liste d'agriculteurs	Elaboration d'une base de données
Cahier des charges d'adhésion	Identification des règles, co-écriture, validation et respect
Visites d'exploitations	Sensibilisation des agriculteurs, Connaissance des exploitations, création du groupe Adhésion
Fiches signalétiques des agriculteurs du groupe	Connaissance mutuelle de chaque exploitation
Documents supports pour formations et conférences	Formation et conférences
Echanges de connaissances et fiche pratique « Outils de gestion du temps de travail »	Transfert de connaissances
Fiche pratique « Circuits courts »	Transfert de connaissance
Article de presse, article site internet CA972, Coatis, Médias	Promotion de l'APEBA auprès des agriculteurs, du grand public
Initiation d'un blog, site internet (à MT)	
Fiche pratique « Petits matériels et outils de travail adaptés »	Transfert de connaissances
Diffusion de fiches techniques existantes (travaux du RITA, des GIEE, etc...)	Transfert de connaissances
Document de synthèse (présentation des fiches descriptives, des thématiques et du plan d'action)	Document unique de partage des données
Réunions	Partage du projet et des résultats

*En définitive, il s'agit **de créer le réseau de l'APEBA** pour faire connaître et reconnaître cette dimension de l'agriculture martiniquaise partagée par les acteurs du territoire et par les autres territoires d'outre-mer, pour que ce réseau constitue une **force de référence et d'initiative d'une politique publique en sa faveur**, en réponse aux **attentes nouvelles de la société** en termes d'alimentation de proximité et d'agroécologie.*



Paysage agricole au Prêcheur (Crédit photo RJ)

 Vos notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

« L'agroécologie est pour nous bien plus qu'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie sous toutes ses formes et doit permettre d'instaurer une vision différente de la vie en conciliant nécessités vitales et sauvegarde du vivant pour aujourd'hui et pour les générations futures. » Pierre Rabhi





## **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARTINIQUE**

Place d'Armes – BP 312

97286 LE LAMENTIN

**Standard** : 05 96 51 75 75

**Fax** : 05 96 51 93 42

**Mail** : [ca972@martinique.chambagri.fr](mailto:ca972@martinique.chambagri.fr)

[www.martinique.chambre-agriculture.fr](http://www.martinique.chambre-agriculture.fr)

**Contact** : Roselyne JOACHIM

**GSM** : 06 96 26 72 26

**Mail** : [audit.prospective@martinique.chambagri.fr](mailto:audit.prospective@martinique.chambagri.fr)